

**Délégation de signature du responsable
du SGC de Nogent-le-Rotrou**

Le comptable, responsable du Service de Gestion comptable de Nogent-Le-Rotrou, Karim ABECHIR.

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à **Mme. ALBARET Claire, Inspectrice des Finances Publiques**, adjointe au comptable chargé du Service de Gestion comptable de Nogent-Le-Rotrou, à l'effet de signer au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

- a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement;
- b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement ;
- c) tous actes d'administration et de gestion du service.

En l'absence du comptable et de son adjointe, la délégation susvisée est donnée à Mme SIMONNET Nelly, Contrôleuse principale des Finances Publiques, Mme Christelle MORICE, Mme HARDEL Corinne et à Mme COSSE Hélène, Contrôleuses des Finances Publiques .

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

- a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;
- b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Durée et Montant
SIMONNET Nelly	<i>Contrôleuse Principale des Finances Publiques</i>	6 mois et 3 000 €
COSSE Hélène	<i>Contrôleuse des Finances Publiques</i>	6 mois et 3 000 €

Nom et prénom des agents	grade	Durée et Montant
MORICE Christelle	<i>Contrôleuse des Finances Publiques</i>	6 mois et 3 000 €
HARDEL Corinne	<i>Contrôleuse des Finances Publiques</i>	6 mois et 3 000 €
ETILE Corinne	<i>Contrôleuse des Finances Publiques</i>	6 mois et 3 000 €
RENOU Anabelle	<i>Agent administratif des Finances Publiques</i>	6 mois et 2 000 €
BOURGOUIN Priscillia	<i>Agent administratif des Finances Publiques</i>	6 mois et 1 000 €
METAUX Isabelle	<i>Agent administratif des Finances Publiques</i>	6 mois et 1 000 €
CHAPOULIE Emmanuelle	<i>Agent contractuel</i>	6 mois et 1 000 €
JOSEPH Béatrice	<i>Agent contractuel</i>	6 mois et 1 000 €

Article 3

Le présent arrêté abroge et remplace les arrêtés précédents et prendra effet au 5 septembre 2022.

Il sera publié au recueil des actes administratifs du département de l'Eure-et-Loir

A Nogent-Le-Rotrou, le 05 septembre 2022

Le comptable, responsable du SGC de Nogent-Le-Rotrou,


 ABECHIR Karim
 Inspecteur Divisionnaire